PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX —:— PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov 97

VENTES A L'ENCAN.

PAR AUGUSTE HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.—**Vente d'une propriété de valeur améliorée,** No 1811 rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville. Succession de Mme Clara Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,060. En vertu de et d'après un ordre de l'Hon. Frederick D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 29 mars 1898, signé le 10 juin 1898, et rendu dans l'affaire de la succession de Mme Clara Oliver, No 56,060 du dossier de la Cour à moi adressé je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles, et Carondelet dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, anciennement Grandshommes, Bourgogne, anciennement Craps, Bourbon, anciennement Bagatelle, et Kerlerec anciennement Histoire, s'adjoignant l'un l'autre dans le fond, et mesurant comme suit à savoir: L'un mesure, en mesure anglaise, quarante-cinq pieds, deux pouces de face à la rue Dauphine, cent vingt-sept pieds, dix pouces et demi du côté le plus près de la rue Bourbon, sur une profondeur irrégulière de cent vingt-huit pieds du côté le plus près de la rue Kerlerec et quarante-trois pieds deux pouces et demi sur la ligne du fond. L'autre mesure, en mesure américaine, quarante-trois pieds, deux pouces et demi sur la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, cinquante-quatre pieds, un pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, cinquante-et-un pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne, de là ayant vingt pieds 3 pouces sur une ligne droite du côté de la rue Dauphine, de là vingt-six pieds 3 pouces et 4 lignes sur une ligne oblique du côté de la même rue, et de là, neuf pieds, 11 pouces et demi du côté de la même rue, sur une ligne droite jusqu'à ce que cette ligne atteigne la ligne du fond du lot ci-dessus premièrement décrit. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonstances, privilèges, et avantages y appartenant.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour des billets de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt, payable annuellement, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour 1898, en sus du prix de l'adjudication, faire assurer la propriété, déposer dix pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur, et payer les frais de l'acte de vente pardevant John B. Fischer, notaire public, en cette ville, intérêts courant de la date de l'acte de vente. Voyez le plan à la Bourse.

AUGUSTE HUARD, Encanteur, Bureau, 121 rue Carondelet.

26 juin—26—juil 3 12 13

PAR J. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage de Choix.

Et site pour bâtir, dans le Cinquième District.

Cottage No 217 rue Verret, entre les rues Peter et Delaronde.

Lot de choix sur la rue Delaronde, entre les rues Bermuda et Lavergne,

Et le Cottage No 815 rue Eliza, entre les rues Belleville et Elmira.

l'encan, dans l'affaire de Benjamin F. Kelly vs Charles J. Kelly et als.

No 55,631—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 3 juin 1898 et signé le 9 juin 1898, il sera vendu à l'enchère publique la suivante propriété de valeur à savoir—

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 24 borné par les rues Delaronde, Pélican (autrefois Peter), Lavergne et Verret, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 107 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6; 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No 4; 22 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et 14 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la rue Verret, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent du cottage simple, connu comme le No 217 rue Verret.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, dans l'îlet borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Eliza, Evelina et Elmire, se trouvant et étant sur la rue Eliza à une distance de 100 pieds de la rue Belleville, mesurant 50 pieds de face à la rue Eliza sur 63 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles: le tout dans l'îlet No 96. Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 815 rue Eliza.

3° Un certain lot de terre dans le cinquième district de cette ville, étant le lot No 4 de l'îlet No 18, borné par les rues Delaronde, Bermuda (autrefois Bartholomew) Lavergne et Pélican (autrefois Peter). Le lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 120 de profondeur.

Conditions de la vente:

Une moitié ou pluscomptant, à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit de un ans démontré par un billet de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final garanti par hypothèques de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet et l'acquéreur, en plus et au dessus de son enchère, assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et de déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

1er mars—

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,390 16
Surplus	304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 97 1an

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLÉ ET GARNI DE CUIVRE

$7.50 $7.50

PETIT OU GRAND FORMAT

AVEC LES RESSORTS EN BOIS CUIVRE.

W. G. TEBAULT,

LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS DANS LE SUD.

217 RUE ROYALE.

17 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

GRAND COTTAGE

Rue St-Philippe près de Johnson.

Près des églises, écoles, marchés, chars, etc., pavage vitrifié et payé.

BEAU SITE POUR BATIR,

Encoignure des rues Johnson et St-Philippe,

Touchant à la propriété ci-dessus.

J. A. Louis Jung et als vs J. E. Marcel Guérin.

No 56,150—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813 rue Commune, MERCREDI, le 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 6 juin 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Johnson, Ursulines et Prieur, désignés par les lettres Z et Y, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 13 novembre 1897, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: le lot Z, 40 pieds de face à la rue St. Philippe, 62 pieds six pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines au fond du dit lot Z, 69 pieds 5 pouces, de là seize pieds, 10 pouces 1 ligne sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe, et, sur la ligne divisant le dit lot Z du lot Y, il y a une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes; le lot Z est composé de tout le lot 54 et de 8 pieds 3 lignes sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes du lot 53; le lot Y mesurant 55 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot Y est situé à une distance de 40 pieds de l'encoignure des rues St. Philippe et Johnson et est composé de tout le lot 52 et 23 pieds 11 pouces et 2 lignes du lot 53 par ladite profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, mesure américaine. Les dits lots originaux de terre Nos 52, 53 et 54 furent acquis par la feue Mme Elizabeth Ambroisine Salles, femme décédée de feu Joseph Auguste Alexandre Jung, de Louis Arthur Poincy, par acte pardevant Jean Agaisse, un notaire en cette ville, le 20 décembre 1851, enregistré C. O. Livre 57, Folio 273. Les améliorations sur le lot Y consistent d'un grand cottage, retiré de la rue, ayant vestibule au centre, galerie sur le devant, deux chambres et deux cabinets de chaque côté du vestibule, deux autres petits cabinets, galerie fermée dans le fond, une bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, en un billet de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant conserver les bâtisses sur la propriété assurées pour leur valeur entière jusqu'au paiement complet et final dudit billet et de transférer les polices d'assurance aux vendeurs ou au porteur ou porteurs dudit billet et finalement de payer les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant dudit billet ou de quelque partie de cela, l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication pour rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et assumer les taxes pour 1898; et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 15 22 29—juillet 6 13

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 3 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agents. No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars 97

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA BOURGOGNE, 2 juillet.
LA TOURAINE, 9 juillet.
LA BRETAGNE, 16 juillet.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fév—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroles ens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30cents; relié 50 cents.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de S. Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,943—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. J. Klotz, tuteur du mineur Frederick Theurkauf, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocat.

28 juin—28—juil 2 7

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R.R. ALABAMA & VICKSBURG RY. VICKSBURG SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6.00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12 01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va., Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.

1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ, 7:20 P.M. No 1, arrive 8:36 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M. No 1, arrive 8:30 A. M
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M. No 23, arrive 10:00 P. M
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M. No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M. No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:20 P. M. No 5, arrive 11:30 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:15 A. M. No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:30 A. M. No 33, arrive 9:15 A. M.
S'arrête à toutes les stations

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass. WM MURRAY, D. P. A. Nlle-Orléans.

28 nov—

SOUTHERN PACIFIC COMPANY SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Dépôt de Passagers.

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. arrivées

Express de la Californie. No 20....8:40 p. m. No 19....7:35 a. m.

Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m. No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement.

fév—1 an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Départs
1 fast line	7:15 pm	2 fast mail	7:45 am
3 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:25 pm	6 fast mail	7:55 am
7 coast limited (dim ex)	9 am	8 coast lim (dim ex.)	3:20 pm
9 coast train (dim ex)	8:25 am	10 coast train (dim ex.)	4:45 pm
11 dim ex. (dim seulement)	9:25 pm	12 dim ex. (dim seulement)	8:05 am
13 mer ex. (mer. seulement)	9:25 pm	14 mer ex. (mer seulement)	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets à la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide que tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une folie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau "l'Abeille")

1er sept—1 an—

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo Grunewald gérant. déc—6m

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Succession de Wm Kern.

No 56,385 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 14 juillet 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 juin 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus, de la propriété à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [excepté les machines], et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues New Levee, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 sur un plan connu comme plan de J. A. Beard, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Ledit lot No 8 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue New Levee; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9; le lot No 9 mesure 24 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 8 et 119 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 10; ledit lot No 10 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 2 lignes sur le côté du lot No 9 et 119 pieds 3 pouces 2 lignes sur le côté du lot No 11

Conditions, Comptant.—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Wm K. Horn notaire aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DESIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence,

Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec un vaste lot s'ouvrant dans le fond sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Nos 917 et 919 Avenue Jackson.

A l'Enchère Publique.

Succession de Lambert Franz

No 56,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir

1° L'établissement de boulangerie bien connu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Dryades, (autrefois Philippa) Baronne et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis annexé à un acte d'achat à R. Pochon, passé pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1857, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent

1. La propriété de la boulangerie, étant une bâtisse à un étage sur la façade, contenant 4 chambres et une bâtisse contigue en briques à deux étages contenant également 4 chambres et ayant une vaste bâtisse en bois à deux étages dans le fond, équipée de fourneaux, entrepôt, etc., et deux petits cottages à côté contigus, Nos 926 rue Girod, retiré de la rue et ayant 4 chambres, 2 détachées cuisines avec 2 chambres chacune hangars, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

2° Un certain morceau, ou portion ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., formant partie du lot original dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod, sur un plan dressé par C. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1848, et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc.; avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3° La désirable propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St-Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée pour voiture, hangars, citernes, etc. le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 3 sur un devis du susdit lot et autres fait par A thur De Armas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente à Geo. Decken, passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, daté le 20 mars 1869; ledit ot mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes égales et parallèles; le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurances devant être transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles et 1898, au-dessus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant, afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant Bus. Ronen, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edwin Thomas Merrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 2,110—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en a eut) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline E. Merrick exécutrice, David Thomas Merrick et Edwin Thomas Merrick, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier,

E. T. Merrick, avocat.

22 juin—22 26—juil 1

AVIS AUX CREANCIERS.

Frank E. Sprague vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,237—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph K. Boland, syndic définitif des créanciers de Frank E. Sprague, insolvable dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

N. R. Roberts, avocat.

22 juin—22 26—1 juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu. 541 rue Mandeville et 2408 rue de Chartres et 2412 et 2414 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,384.—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, et donnent de camp et renseignements; conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir:

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne; ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt-quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit îlet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27') dix pouces (10") et deux lignes (2"') de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94'), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant la partie face au lot de terre désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1848, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an; garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 18 19 26—3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT.

No 5510 rue Laurel entre les rues Octavia et Joseph.

Dans l'affaire de l'interdiction de Clémentine Spencer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 54 056.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 12 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. N. W. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date et signé le 6 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessus décrites à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel et Joseph Octavia et Annonciation, désigné comme le No 14, et mesurant trente pieds de face à une ligne courant parallèlement avec la rue Laurel, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; le tout d'après le plan dressé par B. Buisson et W. T. Thompson en date du 3 mars 1849.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres et cuisine. Embelli par un jardin à fleurs, dépendances etc. Cette propriété produit un revenu annuel de $96 et devrait rapporter beaucoup plus.

Termes et conditions. — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité le pacte de non aliénando le transfer des assurances, honoraires d'avocats etc etc. L'acquéreur devant assumer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1898 en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 11 12

PAR W. C. H. ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A

In re interdiction de Marie G. Haaf.

Deux confortables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Chestnut,

Encoignure de la rue Pleasant, dans l'îlet borné par les rues Harmonie et Camp aussi

Deux splendides sites pour bâtir sur la rue Chestnut, touchant aux cottages.

JEUDI le 21 juillet 1898 à la Bourse de Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur.—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G. Haaf docket No 6126, le dit ordre daté et signé le 16 juin 1898, et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bois No 3228 rue Chestnut encoignure de la rue Pleasant, contenant vestibule, salon, salle-à-manger, office, chambre à bain, cuisine et environs trois chambres à coucher, cour pavée, innocupé; les clefs sont à côté. Le lot est de 30 pieds sur 120 pieds.

2° Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour $—— par mois. Le lot est de 30 pieds sur 120 pieds.

3° Deux splendides terrains sur la rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, dans l'îlet borné par la rue Camp bien rembiayés, banquette et rue pavées, chacun 30 pieds par 120 pieds.

Le tout comprenant quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 160, borné par les rues Harmonie, Pleasant, Camp et Chestnut, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à raison de 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer les actes de vente, pardevant A. J. Cahill, notaire.

19 juin—19 26—juil—3 10 14 à date

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary E. Lloyde, épouse de Wm E. Varnado.

No 56,584.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un douzième d'intérêt dans une et le tout de la fraction, section No 32 avec l'exception de la fraction quart nord-est—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Passe Manchac Nord, le tout dans le Township 8, du range Sud 8 est dans les terres du District Greensburg, de la Louisiane, dans la paroisse Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moment de la vente, et assumera toutes les taxes de l'année 1898 et de payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale.

No 826 rue Poydras, entre Baronne et Carondelet.

Louée jusqu'au 30 Septembre 1898, à $600 par an, avec privilège d'un an de plus.

Succession de Charles Monich.

No 56,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI 27 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 juin 1898, pour e compte de ladite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Carondelet, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte de vente de O. Czarnowski de la succession de A. Porée veuve de J. J. Abat, passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 30 mars 1872, et mesurant conformément au dit plan 20 pieds et 7 lignes de face à la rue Poydras par 100 pieds 2 pouces de profondeur et 19 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 7 pieds 8 pouces de largeur, s'étendant au lot No 9 du dit plan et ouvrant sur la rue Baronne, et en commun au dit lot et les autres huit lots touchant.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par le Restaurant Créole et les étages supérieurs sont divisés en six ou sept appartements; cave, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 826 rue Poydras, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de six cents dollars par an, payables cinquante dollars mensuellement et avec privilège d'un an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un an et à un et deux ans avec billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant intérêt de huit pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie, de non aliénando, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur paiera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1898. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère avec les encanteurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26 29—juil 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés du Troisième District.

Avantageusement situées.

Nos 2005-07 rue Dauphine.

Entre les rues Français et Touro.

Elégante Résidence Double à un étage avec Mansarde.

Nos 1233-35, rue St-Bernard.

Entre les rues St-Claude et Marais.

Elégante Résidence Double à un Etage.

M. C. Séré et al vs Z. Séré et al.

No 56,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de Propriété Foncières de la Nlle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 31 mai 1898, et signé le 6 juin 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 262, borné par les rues Dauphine, (autrefois Grands-Hommes) Bourgogne, (autrefois Craps) Français et Touro ledit lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur et est une moitié du lot original No 254, et était borné d'un côté par Julien Bobet et de l'autre par Venus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les anciens Nos 401 et 401 1/2 rue Dauphine, maintenant les nouveaux Nos 2005 et 2007. Les améliorations consistent d'une élégante résidence double à un étage avec mansardes ayant au rez de-chaussée six chambres, dans la mansarde deux chambres et 4 cabinets, cuisine et avec 4 chambres, citernes, latrines, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 384, borné par l'avenue St Bernard, les rues Annette, St Claude et Morales ou Marais, lequel lot fait partie des lots Nos 1 et 2 sur un plan de Joseph Pilié, daté le 6 février 1846, déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue St Bernard, 50 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5, environ 67 pieds de profondeur sur la ligne le séparant de la balance des lots Nos 1 et 2, et 36 pieds de largeur sur la ligne du fond le séparant d'une portion du lot No 3 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 17 et 17 1/2 avenue St Bernard (maintenant Nos 1233 et 1235).

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, ayant huit chambres, caves, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec des billets d'acquéreurs divisés pour satisfaire le désir des vendeurs, portant sept pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement des billets, la clause de non aliénando et rejetant les estimations, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, l'acquéreur tiendra les bâtisses assurées et la police transférée au porteur desdits billets et assumera et paiera les taxes de 1898, sur la propriété vendue, en sus du prix de la vente et fera un dépôt de dix pour cent du prix avec les encanteurs au moment de l'adjudication, le loyer revenant on vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 juin—10 15 22 29—juil 6 13

A ceux qui ont des placements à faire.

Les souscriptions au nouveau prêt proposé de 3 pour cent du Gouvernement seront reçues par la soussignée.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

10 juin 98